SAISON 2024

ÎLE MOULINSART - FILLÉ-SUR-SARTHE
APPEL À CANDIDATURES
FOOD-TRUCKS

Située aux portes de l'agglomération mancelle, l'île MoulinSart est un site touristique et culturel porté par la Communauté de communes du Val de Sarthe. Il accueille environ **37 000 visiteurs par an** (public : familles, amis enfants...).
Plusieurs offres touristiques et culturelles y cohabitent, dont un ancien moulin datant du XVe siècle, ainsi qu'un Centre d'art contemporain.
La boutique, qui est aussi le point d'information du site, propose une gamme de produits locaux.
Une **programmation d'événements** (festival, marchés, expositions, etc.) sur le site de l'île MoulinSart ponctue la saison d'avril à octobre.
Suite à la fermeture temporaire du Bistrot-guinguette de l'île, la Communauté de communes du Val de Sarthe propose d'accueillir, au cours de la saison 2024, des food-trucks afin de répondre à la demande du public de se restaurer, de boire un verre.
Une cuisine locale et responsable proposant une offre salée et sucrée sera privilégiée.
Envie de rencontrer une nouvelle clientèle ? Rejoignez l'île MoulinSart !
Vous pouvez vous engager pour seulement une partie des dates ciblées ci-dessous et/ou sur d'autres dates selon vos disponibilités.
À noter que l'île MoulinSart est un lieu d'extérieur et que la météo a un impact significatif sur la fréquentation.

Dates ciblées

■ **Dimanche 21 avril de 15h à 18h • « Partir en île » #3**
Lancement de la saison 2024 : concert, initiation aux ateliers famille, mouture dans le Moulin, vernissage de la nouvelle exposition du Centre d'art.
500 personnes en moyenne sur l'après-midi.

■ **Dimanche 09 juin de 15h à 21h • « Opus » #5**
Créations artistiques pluridisciplinaires.
750 personnes en moyenne.

■ **Dimanches 7, 14, 28 juillet et 4, 11, 18, 25 août à 16h • Festival « L'île en été» #12**
Chaque dimanche, un spectacle d'arts de la rue
600 personnes en moyenne.
À noter que les dimanches d'été, de nombreux visiteurs souhaitent passer la journée sur l'île et donc pique-niquent ou souhaitent bénéficier d'une offre pour le déjeuner et le goûter.

■ **Dimanche 06 octobre de 10h à 18h • « Marché gourmand et artisanal » #12**
Plus de 50 producteurs et artisans locaux présents.
Jusqu'à 3 000 visiteurs dans la journée.

Autres dates : les dimanches d'avril à septembre, voire d'autres jours dans la semaine selon vos disponibilités.

INFORMATION
02 43 57 05 10
ile.moulinsart@cc-valdesarthe.fr

île MoulinSart
UN P'TIT COIN DE PARADIS

Val de SARTHE
Communauté de communes

Modalités

- Autorisation d'occupation temporaire de l'espace : une convention est établie entre le food-truck et la Communauté de communes du Val de Sarthe.
- Redevance d'occupation : 30 €/jour. En cas de d'un faible chiffre d'affaires journalier lié à la météo par exemple, une exonération sera étudiée.

Informations

Mélanie Lebrun : ile.moulinsart@cc-valdesarthe.fr - 02 43 57 05 10.
www.ile-moulinsart.fr

Fiche d'inscription à renvoyer avant le 17 mars 2024 à ile.moulinsart@cc-valdesarthe.fr

Si vous êtes intéressé.e, merci de nous retourner cette fiche d'inscription complétée ainsi que les documents administratifs suivants :

- Copie attestation statut de commerçant ambulant.
- Copie attestation formation conformité aux conditions d'hygiène.
- Si vente de boissons alcoolisées (vin, bière ou autres boissons à moins de 18°) : copie licence de débit de boisson à emporter du 3ème groupe.

Dénomination sociale : .....

N° de SIRET : .....

Nom du food-truck : .....

Contact (nom/prénom/tél/courriel) : .....

Site internet ou réseaux sociaux : .....

Jours et horaires de présence

☐ **Dimanche 21 avril** • Horaires : .....

☐ **Dimanche 09 juin** • Horaires : .....

☐ **Dimanche 07 juillet** • Horaires : .....

☐ **Dimanche 14 juillet** • Horaires : .....

☐ **Dimanche 28 juillet** • Horaires : .....

☐ **Dimanche 04 août** • Horaires : .....

☐ **Dimanche 11 août** • Horaires : .....

☐ **Dimanche 18 août** • Horaires : .....

☐ **Dimanche 24 août** • Horaires : .....

☐ **Dimanche 06 octobre** • Horaires : .....

Autres disponibilités : .....

.....

.....

Plats proposés

Plats salés : .....

Plats sucrés : .....

Boissons : .....

Tarifs pratiqués

.....

.....